

Information voyageurs



Communes éligibles au service à la demande exceptionnel

Un service exceptionnel à la demande est mis en place pour les communes qui ne disposent momentanément pas de service Tisséo.

Ce service exceptionnel est :

- Sur réservation au 09 78 04 78 78 jusqu'à 19h00 au plus tard la veille du déplacement
- Gratuit et d'adresse à adresse
- Disponible du lundi au samedi entre 6h et 20h
- Strictement réservé aux déplacements essentiels

Communes éligibles

Aigrefeuille

Auzielle

Ayguesvives

Baziège

Beaupuy

Castelmaurou

Corronsac

Deyme

Donneville

Eaunes

Fourquevaux

Labarthe-sur-Lèze

Labastide Beauvoir

Labastidette

Lapeyrouse

Lauzerville

Lavernose-Lacase

Le Fauga

Les Varennes

Mondouzil

Montbrun-L.

Montgiscard

Montlaur

Montrabe

Odars

Pechabou

Pinsaguel

Pins-Justaret

Pompertuzat

Roques

Roquettes

Rouffiac

Saint Clar de Rivière

Saint Hilaire

Saint-Geniès

Saubens

Villate